JOURNAL

Hebdomadaire de la Diete

Par Mr. de V.

Nr. VII.

Decembre 1788.

Dimanche. 21.

Séance du Lundi 15.

LES Etats aſſemblés arrêterent que les *Grods*, ou chancelleries particulières des Diſtricts, ſeroient autoriſees à recevoir les ſouscriptions pour l'achat des armes.

M. Le Prince Radziwill Palatin de Vilna, offrit d'armer à ſes frais une Légion de ſix mille hommes, à condition qu'elle reſteroit en temps de paix, ſur les terres de ſon ordination ou majorat, dont le propriétaire devoit à perpetuité en être le commandant, & diſpoſer de toutes les places.

M. Ogiński Grand Général de Lithuanie, parut à cette Seance dans l'habit national, qui avoit déjà été adopté ces jours derniers

Gr

par un grand nombre de Senateurs & de Nonces; & l'on ne doute point que ſon exemple n'en entraine encore beaucoup d'autres.

Séance du Mardi 16.

M. Stanislas Potocki Nonce du Palatinat de Lublin, témoigna aux Etats aſſemblés que ſi l'offre du Prince Radziwill étoit acceptée, le Grand Maitre d'Artillerie Potocki, en faiſoit une ſemblable pour une Legion de dix mille hommes.

La Députation des affaires étrangères propoſée la ſemaine paſſée, par M. Severin Potocki Nonce de Braclaw, paſſa à l'unanimité; ſeulement M. Suchodolſki Nonce de Chelm, voulut que tous les membres prétaſſent ferment, comme quoi ils n'avoient jamais reçu de penſions des cours étrangères. Par là ce zèlé citoyen déſiroit en exclure tous ceux qui, précédemment, avoient trahi & vendu leur patrie; mais on doute qu'il y réuſſiſſe: car ſans doute un faux ſerment doit peu coûter à qui a trahi ou vendu ſon pays.

Séancè du Mercredi 17.

L'on y continua le travail de la Commiſſion de guerre.

Séance du Jeudi. 18.

On y lut le rapport du Général Lubowiecki Commmandant enUkraine, dont la teneur étoit: que les payſans de cette province feſoient des amas d'armes, & donnoient d'autres ſignes d'une revolte prochaine. Ces nouvelles cauſerent une grande fermentation dans la ſalle; car il n'eſt perſonne qui ne s'y rappele, les maſſacres affreux qui ſuivirent la ſedition fomentée en 1770. par les Prêtres Ruſſes. M. Suchorzewſki Nonce de Kalisz, après un diſcours plein de chaleur, invita le Roi à convoquer la *Pospolite*, & à ſe mettre à la tête de la Nation. Cette propoſition qui rappeloit des temps plus glorieux, fut entendue par la chambre avec plaiſir; mais on ſent bien qu'elle ne peut-être écoutée que dans des poſitions déſeſpérées, or celle de la Pologne ne l'eſt pas à beaucoup près.

Séance du Vendredi. 19.

Nous avons déjà rapporté dans nos précédents numeros, que les Etats avoient laiſſé au Roi l'avancement des Officiers, ayant égard cependant au mérite & à l'ancienneté. Mais depuis l'on avoit fait pluſieurs propoſitions, qui tendoient à determiner les cas où l'on pourroit paſſer ſur l'ancienneté en faveur

du mérite. Sa Majesté Voyant la sollicitude des Etats sur ce point, se désista Elle même d'une partie de son droit, & se borna à nommer les Officiers qui lui seroient proposès par les Chefs des Régiments; & que ces mèmes Chefs ne pourroient jamais faire de passe-droits, qu'aux individus jugès sur les listes de conduite, ne pas mériter d'ètre avancés: alors, dans ce cas même, on ne doit avancer que l'Officier qui suit celui-ci. Quand aux Officiers Généraux, ce sera desormais la Commission de guerre qui nommera deux sujets, sur les quels le Roi en choisira un. Des conditions si moderées furent reçues de la Chambre avec réconnoissance, & tous ses membres s'empresserent à la témoigner à S. M. en Venant lui baiser la main.

Séance du Samedi 20.

On proceda à l'Election des membres de la Députation des affaires étrangères, & la pluralité decida en faveur de M. M. Potocki, Marechal de la cour de Lithuanie; Rybińſki, Evêque de Kujavie; Zelińſki, Castelan de Bieck; Czacki Nonce de Czerniechow; Severin Potocki, Nonce de Braclaw; Lubińſki, Nonce de Siradie; Sobolewſki, Nonce de Varsovie; Matuszewicz, Nonce de Brześć; Zabielo, Nonce de Livonie.